

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 03 JUIN 2016

Délibération n° 53-2016

Le conseil d'administration approuve la demande faite à la Région d'ouverture de la licence Professionnelle Énergétique et Génie Climatique (LP EGC) en apprentissage à la rentrée 2016/2017.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	26
• Pour :	26
• Contre :	0
Abstention :	1

Délibération adoptée.


Visa du Président
Jean PEEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15 juin 2016

Document mis en ligne le : 15 juin 2016